

# École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

Ministère de la Culture  
École associée à la Comue

## La formation à l' **HMONP**

Responsables pédagogiques :

**Laurence Mayeur & Jean-Thibaut Bernard**

Coordination administrative : **Nathalie Guerrois**

# La validation de la formation

## HMONP

**Seule l'obtention de l'HMONP permet  
le port du titre d'architecte  
et une inscription au tableau de l'ordre des  
architectes.**

L'HMONP est délivrée par la directrice de l'École au nom de l'État, après décision du jury\*.

\* art. 17 : jury > cinq membres, dont au moins :

- les deux-tiers sont architectes praticiens parmi lesquels un architecte proposé par le conseil régional de l'ordre des architectes ;
- un architecte-enseignant venant d'une autre école.

# L'arrêté du 10 avril 2007

## **Article 7 :**

*La formation doit permettre à l'architecte diplômé d'Etat ou titulaire d'un des diplômes ou titres cités à l'article 2 d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses **connaissances dans trois domaines spécifiques** :*

- 1. les responsabilités personnelles du maître d'oeuvre : la déontologie, la création et la gestion des entreprises d'architecture, la négociation de la mission (contrat, assurances...), les relations avec les partenaires (cotraitance...), la gestion et les techniques de suivi du chantier ;*
- 2. l'économie du projet : la détermination du coût d'objectif, les liens avec les acteurs (économiste, bureaux d'études techniques, entreprises...);*
- 3. les réglementations, les normes constructives, les usages.*

# L'organisation de l'HMONP

La formation comprend :

**150 heures** d'enseignement théoriques, pratiques et techniques dispensées au sein de **5 sessions thématiques** de 4 à 5,5 jours (réparties de septembre à avril)

- **30 ects**

**6 mois** minimum de **mise en situation professionnelle (MSP)** à temps plein (hors enseignements) encadrés dans les secteurs de la **maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine.**

ou

**2 ans** minimum d'une expérience professionnelle significative validée par la commission HMONP des **VA (validation des acquis)**

+

**1 mémoire professionnel \*** suivi d'**1 soutenance orale** devant un jury

- **30 ects**

Validation au total de **60 ects.**

(\*) : compris mémoire intermédiaire en milieu d'année

# L'accès à la HMONP

## Financement de la formation

### Par le candidat

- **COUT DE LA FORMATION : 623 €**  
(Coût pratiqué en 2017-2018 fixés par arrêté)

### Par la structure d'accueil

- **Être salarié avant d'entrer en formation (CDD – CDI)**
- Signature d'une convention de formation professionnelle (entre la structure d'accueil et l'École)
- **COUT DE LA FORMATION : 1372,50 €**  
Les 150 heures de formation sont remboursées par un organisme de prise en charge à raison de 150 heures à 9,15 €/h. La structure n'est remboursée que des frais pédagogiques et doit verser dans tous les cas une rémunération au salarié.

# La MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (MSP)

## Pour les candidats en MSP

**Durée : 6 mois à temps plein** (hors enseignements à l'école)

**Encadrés par :**

**1 tuteur** au sein de la structure d'accueil **inscrit à l'Ordre** (hors VA)

**1 directeur d'études** architecte **praticien** de l'EnsaVT

### Protocole de formation

Entre le DEA et l'École d'architecture

### Convention tripartite

Entre la structure d'accueil, le DEA et l'École d'architecture

### Fiche de suivi mensuel

Entre le tuteur, l'administration, le directeur d'études

### Contrat de travail CDD ou CDI

Entre la structure d'accueil et le DEA  
(possibilité de passer par la junior architecte de l'École d'architecture)

### Secteurs de MSP

Maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine

Maîtrise d'ouvrage avec architecte inscrit à l'Ordre

A l'étranger avec protocole de formation adapté (à étudier au cas par cas)

# L'HMONP en chiffres

Année universitaire 2017-18

**47 étudiants inscrits**

**dont 36 en formation initiale (64 %)**

**11 en formation continue (23 %)**

**6 en validation d'acquis (13 %)**

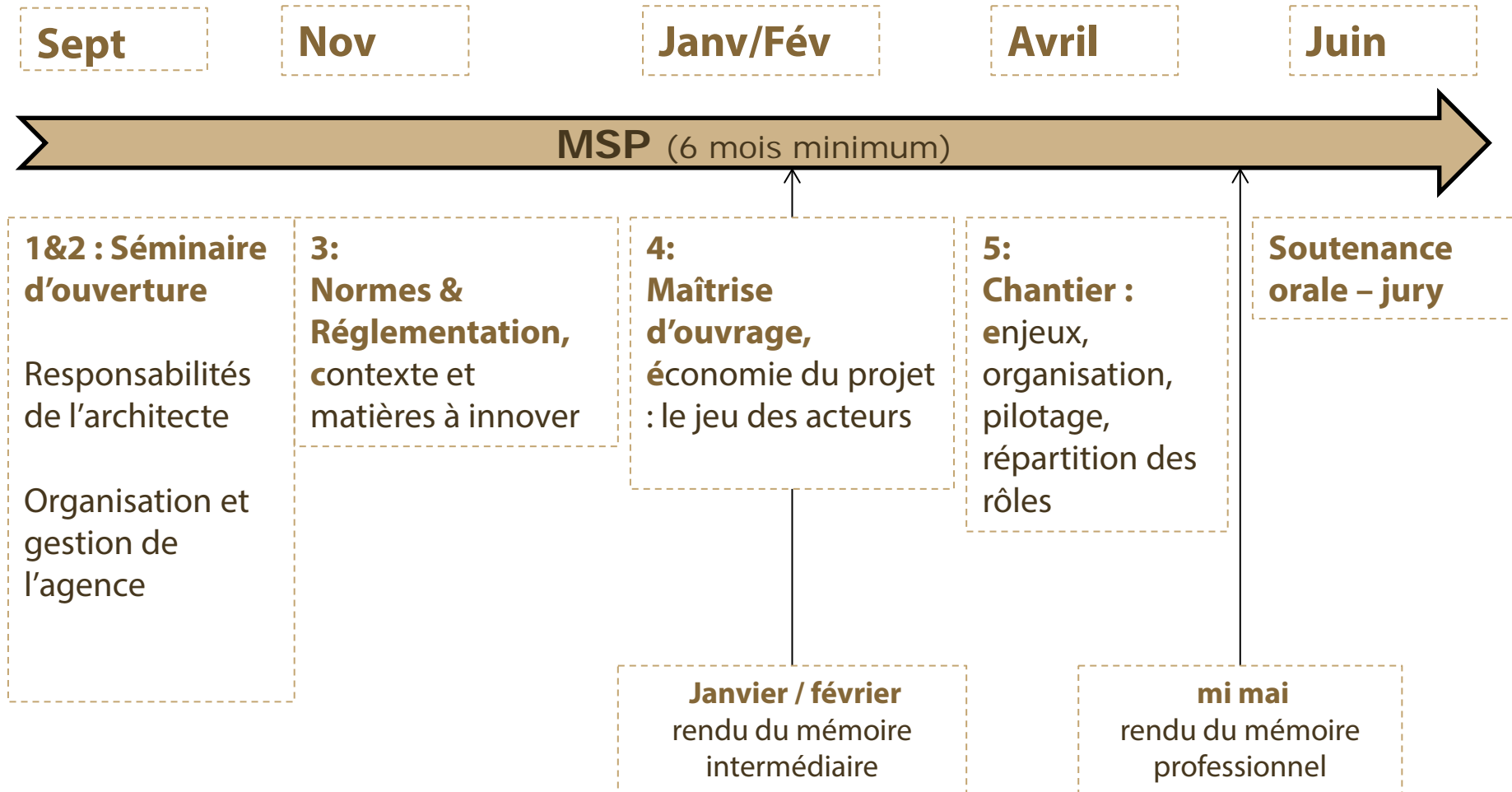
**83 % de l'EAVT**

**et**

**17 % autres ensa**

# Les 5 sessions thématiques // MSP

## CALENDRIER





# Les ateliers transversaux

**Tables rondes « retour d'expériences » ;  
méthodologie du mémoire professionnel ;  
visite d'une agence d'architecte ;  
séance ordinale à l'Ordre des Architectes ;  
exercices de calcul d'honoraires au temps passé ;  
exercices de mises aux normes de sécurité et d'accessibilité :  
séances critiques relatives au portfolio ;  
management ;  
atelier d'écriture de mails efficaces ;  
préparation aux oraux professionnel à fort enjeu et à la gestion du stress...**

# Le calendrier

septembre 2017		octobre 2017		novembre 2017		décembre 2017		janvier 2018		février 2018		mars 2018		avril 2018		mai 2018		juin 2018		juillet 2018			
1 V		1 D		1 M		1 V		1 L	Vacances Noël	1 J	économique ou pédagogique, séjours, cas sociaux	1 J		1 D		1 M		1 V		1 D			
2 S		2 L		2 J		2 S		2 M			2 V		2 V		2 L		2 M		2 S		2 L		
3 D		3 M		3 V		3 D		3 M			3 S		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M		
4 L	Séminaire thématique : Organisation et gestion de l'agence	4 M		4 S		4 L		4 J			4 D		4 D		4 M		4 V		4 L		4 M		
5 M			5 D		5 M		5 V			5 M		5 L		5 L		5 S		5 M		5 J		5 L	
6 M			6 V		6 L		6 M			6 S		6 M		6 M		6 V		6 D		6 M		6 V	
7 J			7 S		7 M		7 J			7 D		7 M		7 M		7 S		7 L		7 J		7 S	
8 V			8 D		8 M		8 V			8 L		8 J		8 J		8 D		8 M		8 V		8 D	
9 S		9 L		9 J		9 S		9 M			9 V		9 V		9 L	Séminaire : Coordonner	9 M		9 S		9 L	Commission de planification de l'agence (AMONP)	
10 D		10 M		10 V		10 D		10 M			10 S		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		
11 L	Séminaire thématique : Développement de l'activité	11 M		11 S		11 L	Départ mensuel MSP (déclencheur janvier 2018)	11 J	11 D		11 D		11 D	At. transmanche	11 V		11 L		11 M		11 M		
12 M			12 J		12 D		12 V		12 L		12 L		12 J	séjours, organisation, plaidage, repartition cas, rsvs	12 S		12 M	Soutenance IMONP	12 J				
13 M			13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M		13 D		13 M		13 V				
14 J			14 S		14 M		14 J		14 D		14 M		14 M		14 S		14 L	14 J		14 S			
15 V			15 D		15 M		15 V		15 L		15 J		15 J		15 D		15 M		15 V		15 D		
16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 V		16 L		16 M		16 S		16 L			
17 D		17 M		17 V		17 D		17 M		17 S		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M			
18 L		18 M		18 S		18 L		18 J		18 D		18 D		18 M		18 V		18 L		18 M			
19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 L		19 S		19 M		19 J		19 V			
20 M		20 V		20 L	Séminaire thématique : Normes & Réglementations	20 M		20 S		20 M		20 M		20 V		20 D		20 M		20 V			
21 J		21 S		21 M		21 J		21 D		21 M		21 M		21 S		21 L		21 J		21 S			
22 V		22 D		22 M	At. transmanche	22 V		22 L		22 J		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D			
23 S		23 L		23 J	contexte et maîtrise financière	23 S		23 M		23 V		23 V		23 L		23 M		23 S		23 L			
24 D		24 M		24 V		24 D		24 M		24 S		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M			
25 L		25 M		25 S		25 L	Vacances Noël	25 J		25 D		25 D		25 V		25 L		25 M		25 J			
26 M		26 J		26 D		26 M			26 V		26 L		26 L		26 J		26 S		26 M		26 J		
27 M		27 V		27 L		27 M			27 S		27 M		27 M		27 V		27 D		27 M		27 V		
28 J		28 S		28 M		28 J			28 D		28 M		28 M		28 S		28 L		28 J		28 S		
29 V		29 D		29 M		29 V			29 L	Séminaire thématique : Méthodes d'accompagnement et accueil			29 M		29 D		29 M	Fin d'année : courriel de fin d'année	29 V		29 D		
30 S		30 L		30 J		30 S			30 M		30 V		30 V		30 L		30 M		30 S		30 L		
31 M		31 M	Culture Inscriptio.com	31 D		31 D			31 M	At. transmanche	31 S		31 S		31 J		31 J		31 M		31 M		